



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 29 avril 2014

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre de la Force Publique et à Monsieur le Ministre de la Justice au sujet de la hausse des extorsions (chantage).

Dans son rapport d'activité le plus récent, la Police Grand-Ducale constate qu'en 2013 le Luxembourg a connu une évolution de la délinquance comparable à celle de l'année précédente.

Une analyse plus détaillée de l'évolution de la délinquance montre cependant une hausse très importante des extorsions (chantage), passant de 74 en 2012 à 158 en 2013, ce qui représente une majoration de 113,5%.

Sans avoir donné plus de précisions dans ce rapport sur ce chiffre, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Force Publique et à Monsieur le Ministre de la Justice.

- Est-ce que cette hausse s'explique par l'abus de données personnelles ou l'arnaque à la webcam, où les victimes sont piégées par des escrocs et menacées par une publication de données compromettantes, phénomènes récents mais de plus en plus fréquents ?
- Dans l'affirmative, combien de cas d'extorsions (chantage) sont dus à la cybercriminalité et plus précisément à l'escroquerie à la webcam ?
- Comment Messieurs les Ministres entendent-ils réagir pour faire face à cette forme de délinquance ?
- Dans la négative, quelles sont les raisons pour la hausse importante des extorsions (chantage) ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Nancy Arendt
Députée